

# Le projet pédagogique de l'Association des Guides et Scouts d'Europe (AGSE)

Ce document, commun à toutes les unités de l'AGSE déclarées comme accueils de scoutisme, est **complémentaire au dossier pédagogique de chaque unité**.  
Il explicite la manière dont est **construit** et **déployé** le projet pédagogique de l'année en cours.

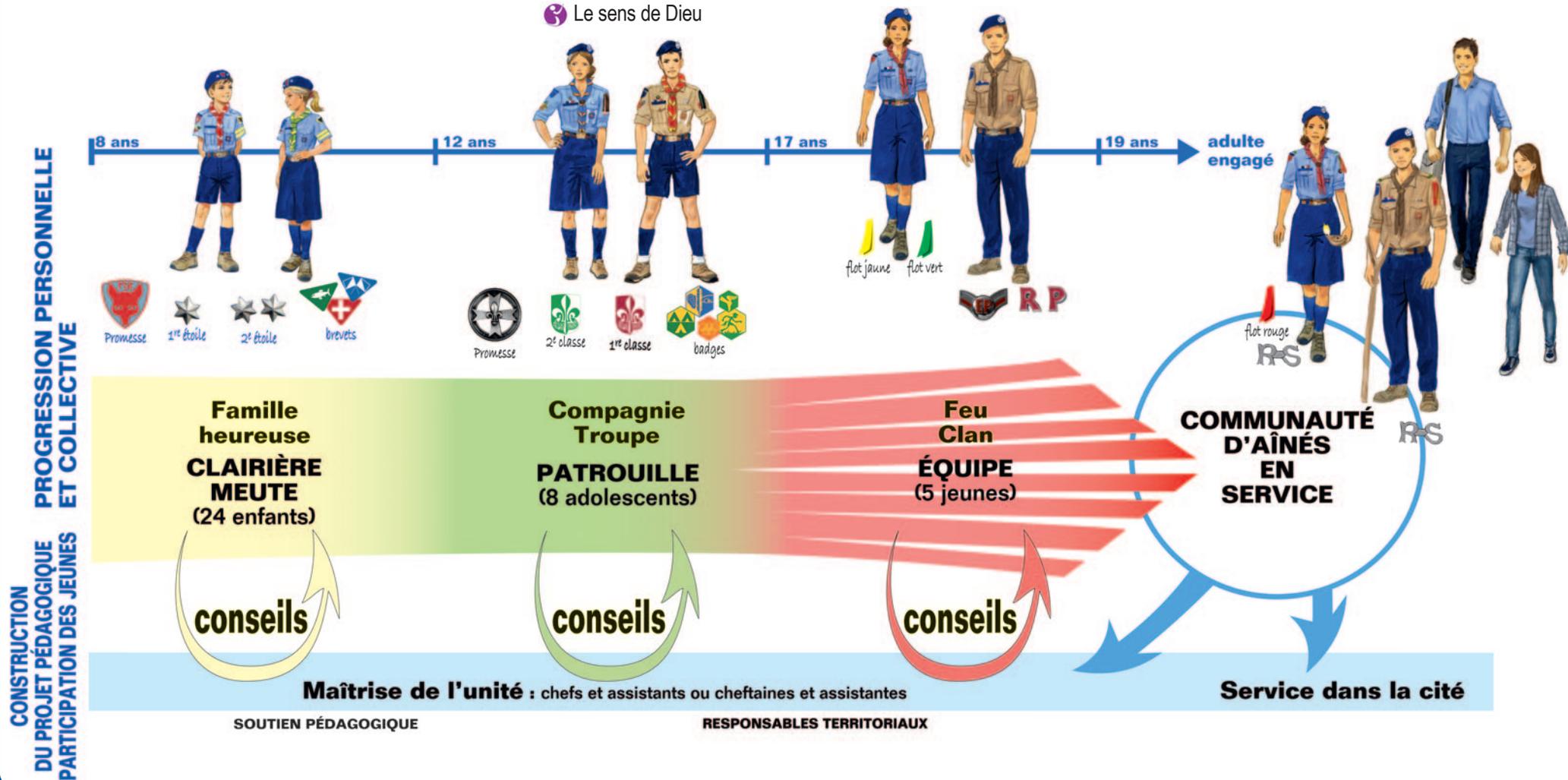


Comme décrit dans son **projet éducatif**, l'Association des Guides et Scouts d'Europe est un mouvement d'éducation par la **méthode scout**. Elle a pour but d'aider chaque jeune à devenir un homme ou une femme libre et responsable, capable de s'engager dans le monde qui l'entoure.

Ainsi, elle déploie une méthode **d'éducation chrétienne et civique des jeunes**, complémentaire à celle de la famille.

La méthode scout poursuit **cinq buts** dont la déclinaison est adaptée par tranche d'âge, dans la perspective d'une **continuité pédagogique** pour éduquer le jeune de 8 à 19 ans :

-  La santé et le développement physique
-  Le sens du concret
-  La formation du caractère
-  Le sens du service
-  Le sens de Dieu



## A. Construire le projet pédagogique

Le projet pédagogique, propre à chaque groupe, appelé « unité », est élaboré sous la responsabilité du chef d'unité. **Il décline le projet éducatif de l'association** et prend en compte :

- ➔ l'adaptation du projet éducatif à la tranche d'âge concernée :
  - 8-12 ans (meute ou clairière),
  - 12-17 ans (troupe ou compagnie),
  - 17-19 ans (clan et feu),

- ➔ les besoins du groupe dans son intégralité,
- ➔ les besoins spécifiques de chaque jeune.

Chaque équipe d'éducateurs **construit et ajuste** le projet pédagogique de l'unité dont il a la charge lors de **réunions de travail appelées « conseils »**. Ces conseils ont lieu régulièrement. Ils permettent d'**établir un bilan** et d'**identifier les objectifs** et les **moyens pédagogiques** pour les atteindre. Les mineurs sont toujours associés à cette démarche, selon les spécificités de chaque tranche d'âge (cf. partie B.2).

L'équipe d'éducateurs s'engage sur un programme d'activités équilibré dans lequel les cinq buts du scoutisme sont déclinés de manière concrète et adaptée.

En complément des **stages de formation indispensables** à l'exercice de sa mission, le chef d'unité est **soutenu et stimulé dans sa créativité pédagogique** par des éducateurs plus âgés qui s'appuient sur une forte expérience et travaillent en lien avec une équipe nationale.

Pour construire son projet d'unité, le chef a également à sa disposition des **ressources pédagogiques** propres à chaque tranche d'âge : livrets et fiches pédagogiques pour les chefs, boîtes à outils, trames de petits et de grands jeux, revues du mouvement, sites internet, etc.

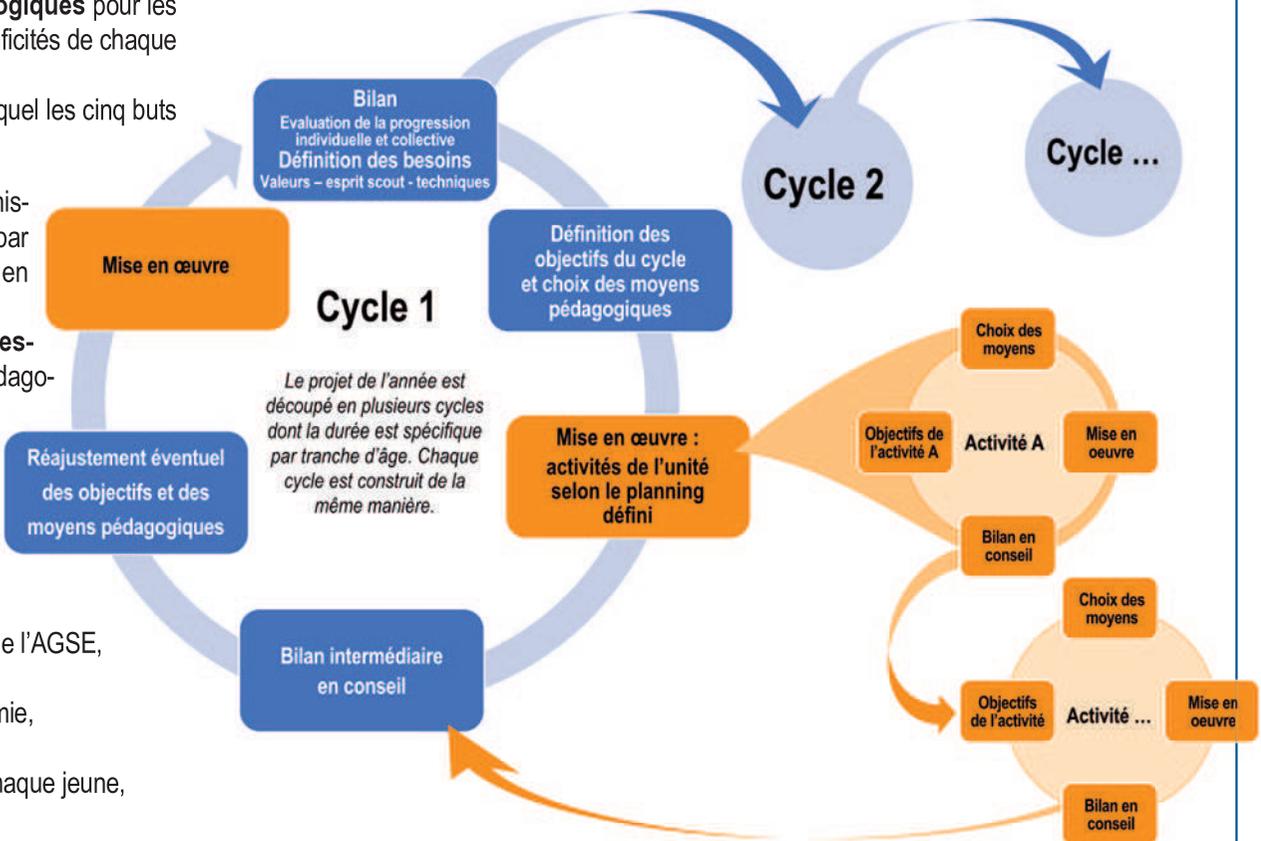
Le projet est ainsi formalisé dans un **dossier pédagogique annuel d'unité** qui explique le sens des activités proposées et des actes de la vie quotidienne vécus au sein de l'unité. Il décrit :

- le cadre de fonctionnement,
- les objectifs pédagogiques de l'activité et leur lien avec le projet éducatif de l'AGSE,
- le programme détaillé des activités,
- la mise en œuvre et les modalités de supervision des activités en autonomie,
- la composition et les qualifications de la maîtrise,
- les modalités de bilan des activités et d'évaluation de la progression de chaque jeune,
- les modalités de communication avec les familles.

Le dossier pédagogique est **validé** par les cadres territoriaux qui accompagnent les éducateurs : le chef de groupe, le commissaire de district et le commissaire de province soutiennent le chef d'unité et ses assistants lors de la construction du projet pédagogique et dans son déploiement. Ces cadres sont attentifs à la formation et à la progression personnelle des éducateurs. **Ils engagent leur responsabilité** sur le respect de la **réglementation**, la sécurité des activités proposées et la **cohérence du projet pédagogique**.

En lien avec le chef d'unité, le chef de groupe **informe les parents** des modalités du projet pédagogique lors de réunions spécifiques (au moins deux fois dans l'année) et lorsqu'ils en font la demande. Il veille à une collaboration ajustée entre les parents et les éducateurs.

### Déroulement d'un cycle pédagogique



## B. Faire vivre le projet pédagogique

### 1. Le projet pédagogique se déploie dans un cadre de vie qui accompagne l'autonomie progressive du jeune

Le scoutisme **se vit dans la nature**. Il permet ainsi à chacun de prendre conscience des richesses et des fragilités de notre environnement. L'enfant puis le jeune évolue au sein d'un groupe, de taille variable selon la tranche d'âge, qui favorise une prise **d'autonomie progressive**. En choisissant d'adhérer aux règles de vie du groupe, il devient **digne de confiance** et **capable de prendre des responsabilités adaptées**. Les différentes activités proposées sous forme de jeux soutiennent son développement selon les cinq buts du scoutisme.



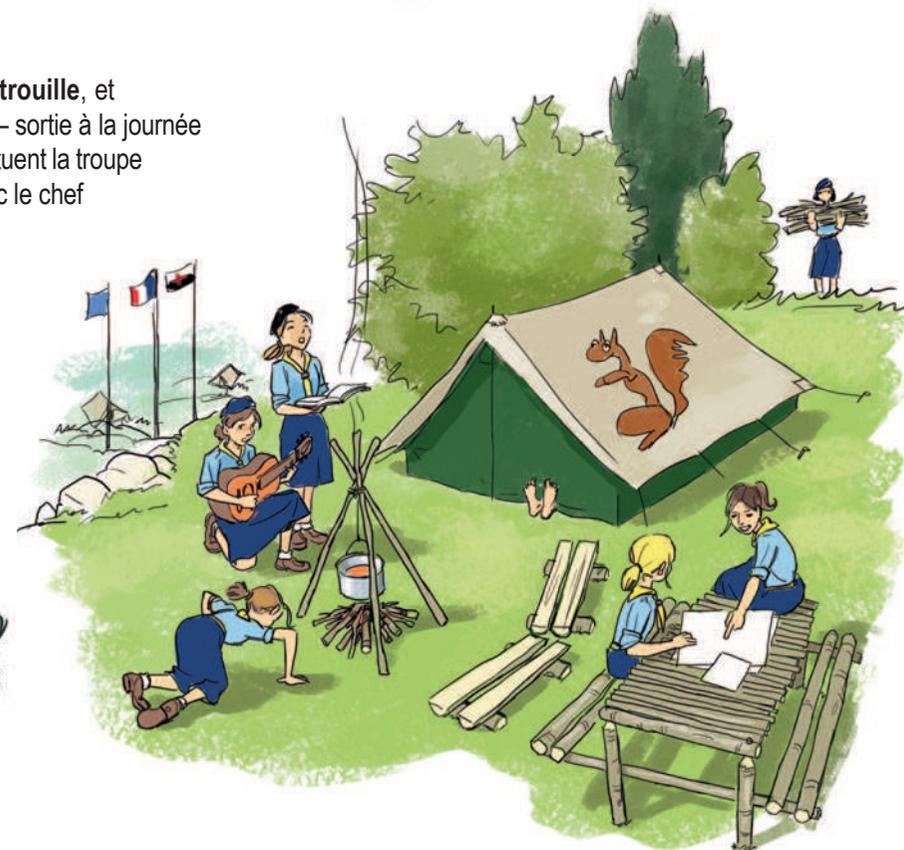
**De 8 à 12 ans**, les louveteaux et les louvettes se rassemblent pour vivre des activités construites autour de **l'imaginaire du Livre de la Jungle de Rudyard Kipling**. La cellule de base est la meute ou la clairière, appelée « famille heureuse », elle-même organisée en sizaines qui n'ont pas d'autonomie propre. La vie à la meute ou à la clairière permet à l'enfant d'avoir des **responsabilités à sa mesure**. Au cours de l'année, les activités se déroulent au cours d'une journée ou un week-end. Le camp d'été dure environ une semaine.



**De 12 à 17 ans**, les éclaireurs et les éclaireuses sont rassemblés par **équipes de huit, la patrouille**, et placés sous la responsabilité du jeune le plus mature, le **chef de patrouille (CP)**. Les activités — sortie à la journée ou week-end — se déroulent en patrouille ou en unité complète ; l'ensemble des patrouilles constitue la troupe ou la compagnie, dirigée par le chef d'unité. Chaque patrouille organise ses activités, en lien avec le chef d'unité qui forme les chefs de patrouille et les accompagne dans cette **autonomie progressive**. Le **grand camp d'été** fait partie du projet d'année ; il en est l'aboutissement.



**De 17 à 19 ans**, les pilotes se retrouvent dans des **équipes** de cinq pour partager une **vie simple et fraternelle** ouverte sur le monde. L'ensemble des équipes constitue le clan ou le feu. Les jeunes décident ensemble des différents projets de l'année : défis techniques ou sportifs, service auprès de personnes en difficultés, temps de formation, rencontre, camps itinérants dits "routes" (dont la route d'été qui clôture l'année).



## 2. Les jeunes sont toujours associés à la construction du projet pédagogique

Selon sa maturité, **le jeune participe activement à la construction du projet pédagogique par le biais des conseils** qui rassemblent les jeunes et leurs éducateurs. **Lieu d'écoute et d'intelligence collective**, chacun a la possibilité de s'exprimer et participe au bilan des activités et à l'élaboration des axes de travail ou des projets à venir. Le jeune apprend ainsi à éclairer les autres par son avis et à influencer positivement sur le fonctionnement du groupe auquel il appartient.

**Le conseil se réunit selon un rythme régulier** et adapté à la construction du projet pédagogique (cycle). Un conseil a lieu à chaque activité, quelle que soit la tranche d'âge.

 À la meute ou à la clairière, le chef d'unité rassemble au début de chaque activité l'ensemble des louveteaux ou des louvettes au **rocher du conseil**. À partir de l'écoute d'un passage du *Livre de la Jungle*, les enfants sont invités à s'exprimer librement et à **décider collectivement d'une résolution concrète** pour une durée limitée. Le passage du *Livre de la Jungle* est choisi à la suite du bilan du trimestre précédent, en fonction des valeurs que l'unité doit acquérir ou développer (fraternité, politesse, ouverture aux autres, respect...). Les enfants apprennent à se forger une opinion et à l'exprimer. Aidé par ses assistants, le chef d'unité, Akela, veille à ce que chacun puisse prendre la parole dans un **climat d'écoute et de respect mutuel**. Le chef d'unité peut réunir les sizeniers (enfant choisi pour dynamiser sa sizaine en montrant l'exemple) au cours d'un conseil, le **conseil d'Akela**, pour un temps d'échanges sur les louveteaux de leur sizaine.

Ces temps d'échanges permettent aux chefs, en conseil, d'**ajuster les orientations pédagogiques** des activités décidées chaque trimestre.

 La **cour d'honneur**, placée sous la responsabilité du chef d'unité, rassemble les chefs de patrouille et le conseiller religieux. C'est à ce niveau que sont prises toutes les **décisions orientant les activités de l'unité** : choix de l'aventure à vivre tout au long de l'année et au camp, moyens et techniques pour s'y préparer. À chaque début de cycle, la cour d'honneur **fait le point** sur les objectifs définis, valide les acquis et décide des objectifs du cycle suivant. La cour d'honneur est aussi un **lieu d'apprentissage et de progression du chef de patrouille** pour gouverner sa patrouille.

En amont de chaque activité, le **conseil de patrouille** mené par le chef de patrouille, décide de l'**axe de progression et de l'organisation concrète à venir** ; à la fin de chaque activité, le conseil de patrouille permet de faire une relecture commune. Chaque éclaireur/éclaireuse est invité à donner son avis sur le déroulement de l'activité, sur l'esprit de la patrouille, les objectifs atteints. Le bilan du conseil de patrouille, par l'intermédiaire du chef de patrouille, permet à la cour d'honneur d'ajuster ses décisions.

**Le conseil des chefs** se réunit régulièrement pendant l'année et chaque jour au camp pour **organiser la vie pratique quotidienne** de l'unité et garantir la cohérence des activités avec le dossier pédagogique.

 Le jeune adulte est pleinement **responsable de sa progression personnelle**. Il déploie sa capacité à décider, soutenu par la dynamique de l'équipe. Les projets d'année s'adaptent alors aux besoins définis par les jeunes eux-mêmes à l'occasion des **conseils d'équipe**.

Le conseil de clan ou de feu rassemble toutes les équipes, le chef d'unité et le conseiller religieux. Il permet de **faire le point de la progression des équipes et des pilotes** au cours d'une période donnée et de **fixer les objectifs à atteindre pour la période suivante**.



### 3. La progression individuelle est la source et la finalité de la progression collective

Le projet pédagogique de l'unité permet d'**accompagner la progression de chaque jeune** en s'appuyant sur la progression du collectif. Réciproquement, en progressant personnellement, chaque jeune devient un **moteur pour la progression du groupe** et des autres jeunes de l'unité.

Le jeune dispose d'un **livret de progression**, spécifique à sa tranche d'âge qui lui permet d'être acteur de sa progression, en **cheminant à son rythme**. Élaboré pour déployer les cinq buts du scoutisme, ce livret propose des réalisations concrètes pour **se former et progresser**. Le jeune apprend à **connaître ses talents** pour les **mettre au service** des autres dans les activités de l'unité et dans son milieu de vie.

Le jeune valide les connaissances techniques, les savoir-faire et les savoir-être acquis au fur et à mesure. Ces différentes étapes de progression sont **valorisées par la remise d'un insigne**, au sein du collectif.



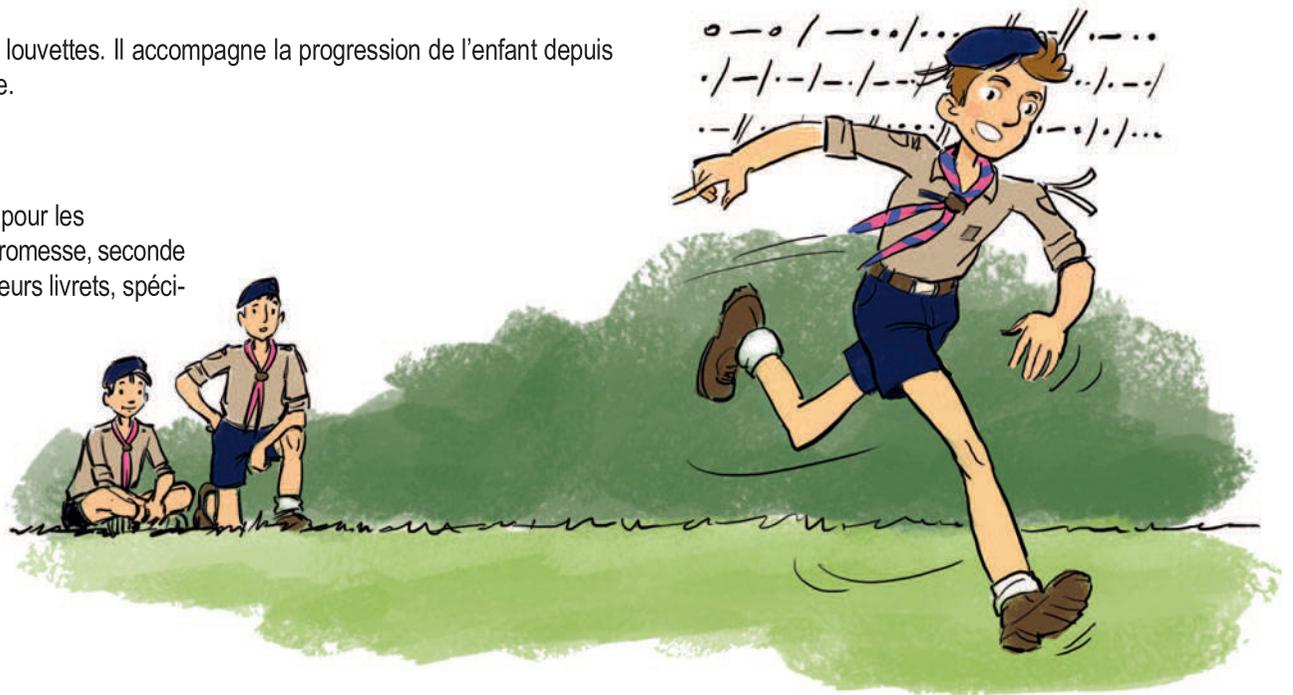
Le livret *Mowgli* est unique et commun aux louveteaux et aux louvettes. Il accompagne la progression de l'enfant depuis son arrivée jusqu'à son passage à la troupe ou à la compagnie.



À partir de 12 ans, les étapes de progression sont les mêmes pour les éclaireurs et les éclaireuses, mais les jalons de chaque étape (promesse, seconde classe, première classe, badges) sont différents. Il existe plusieurs livrets, spécifiques à chaque section et à chaque étape.



À l'âge pilote, les étapes de progression et les jalons sont différenciés entre les deux sections. Les livrets proposés posent le cadre de la progression personnelle et expliquent le fonctionnement du collectif. C'est à chaque jeune, en passe de devenir un adulte autonome, de définir les jalons de sa progression et le rythme qu'il souhaite adopter, en accord avec son chef d'unité.



La progression initiée sera achevée à l'âge adulte, après un temps de service comme éducateur dans le mouvement ou bien dans l'Église ou d'autres associations, par le départ routier ou l'engagement guide-aîné. Tout éducateur est lui-même dans une dynamique de progression personnelle accompagné au sein de la communauté des aînés, et peut en témoigner auprès des jeunes (**éducation par l'exemple**).